

**SIVOS DU R.P.I. "des 3 Moulins"  
25410 OSSELLE-ROUTELLE**

**Compte-rendu de la séance du 8 février 2018.**

Présents :

M. CUCHE Daniel – M. GESLOT Christophe - Mme GRAPPEY Sandrine- Mme GRILLON Christine  
M. GROSPERRIN Arnaud – M. LALLEMAND Frédéric (suppléant ne prenant pas part aux votes) –  
M. LARTOT Michel – Mme OLSZAK Anne– Mme ZILIO Sylvie

Représentant des institutrices

Mme GAHIER Marie-Ange

Représentant des parents d'élèves

M. YAHIAOUI Réda

Présidents de séance : M. LARTOT puis Mme OLSZAK

Secrétaire de séance : Mme GRILLON

Début de séance 20h30

M. LARTOT explique que suite à l'élection du nouveau Maire de la commune d'Osselle Routelle, il est nécessaire de procéder à l'élection d'un nouveau Bureau au SIVOS ; les votes s'effectuent à bulletins secrets.

1. Election du Président

. Une candidate se présente : Mme OLSZAK

8 bulletins sont exprimés : Mme OLSZAK : 5 voix Blanc : 3

**Mme OLSZAK est élue Présidente du RPI des 3 moulins.**

Elle poursuit la séance et enchaîne au point n° 2 de l'ordre du jour

2. Election des deux Vice-Présidents

***Election du 1<sup>er</sup> Vice-Président***

. Deux candidats se présentent : M. GROSPERRIN ; M. LARTOT

8 bulletins sont exprimés : M. GROSPERRIN : 4 voix M. LARTOT : 4 voix

Il est procédé au 2<sup>ème</sup> tour de scrutin

8 bulletins sont exprimés : M. GROSPERRIN : 4 voix M. LARTOT : 3 voix Blanc : 1

**M. GROSPERRIN est élu 1<sup>er</sup> Vice-Président du RPI des 3 moulins**

***Election du 2<sup>ème</sup> Vice-Président***

. Un candidat se présente : M. LARTOT

8 bulletins sont exprimés : M. LARTOT : 7 voix Blanc : 1

**M. LARTOT est élu 2<sup>ème</sup> Vice-Président du RPI des 3 moulins**

3. Délégation du Comité Syndical au bureau

Madame la Présidente propose aux membres du Comité la délégation au Bureau nouvellement élu, comme cela a été fait au Bureau du Comité précédent, d'effectuer des règlements pour les dépenses courantes du RPI à hauteur de 3 500 € TTC, et de pouvoir procéder aux encaissements.

Vote : pour : 8 contre : 0

Abstention : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité

4. Approbation du procès-verbal du 7 novembre 2017 et du compte-rendu du 19 décembre 2017

Le procès-verbal du 7 novembre a déjà été approuvé sous réserve de sa modification (inversion de l'ordre d'un paragraphe par rapport au déroulé de la séance).

Le compte-rendu du 19 décembre 2017 n'ayant pas été diffusé, il sera à remettre à l'ordre du jour de la prochaine séance.

5. Construction d'un bâtiment sur le site de la maternelle de Routelle

Mme la Présidente constate qu'en 2 ans il n'y a pas eu d'évolution dans le dossier malgré les démarches entreprises, que l'école d'Osselle va fermer même si aucune date n'est encore connue, et informe les membres du SIVOS que la position de l'Inspection Académique reste toujours la même : 3 classes à Routelle et 3 classes à Roset-Fluans. L'Inspection a également annoncé (données semble-t-il tirées de Bases Elèves) que les effectifs des élèves n'augmenteraient pas et qu'il n'y avait donc pas nécessité d'ouvrir une nouvelle classe : 162 élèves inscrits sur les 3 écoles à la rentrée 2017 – 2018, dont 17 dérogations (enfants non-résidents donc non pris en compte pour l'ouverture d'une classe). Ce dernier chiffre est contesté par des membres du SIVOS après un comptage réel, et il est décidé de faire un courrier demandant des explications sur ces écarts de données.

Mme OLSZAK précise en outre qu'il y a des décisions à prendre pour l'avenir du RPI ; suite à une délibération de la commune d'Osselle-Routelle, une étude a été faite par la Préfecture qui montre qu'en cas de dissolution du RPI, ce serait difficilement supportable financièrement par la commune d'Osselle-Routelle et insoutenable pour la commune de Roset-Fluans, et qu'il faut calculer tous les scénarios possibles pour privilégier en priorité l'intérêt des enfants.

Les membres du SIVOS décident de constituer un groupe de travail afin d'étudier en profondeur les nombreux points pouvant influencer sur le développement du RPI ; il faut faire un état de lieux précis, et transmettre toutes ces données motivées à l'Inspection Académique. Ce groupe de travail comprendra les membres du Bureau, M. GESLOT, M. LALLEMAND et Mme GRAPPEY dans un premier temps.

6. Questions diverses

- **Radon** : il est trop tard dans la saison pour faire l'analyse à l'école de Roset-Fluans ; il faut la programmer pour octobre / novembre. Routelle : analyse faite en 2014 ; renouvellement prévu en 2023, Osselle en 2013.
- **Ecole de Roset-Fluans, cour et toit**  
Le Maître d'œuvre a été contacté ; les trous qui se forment dans la cour proviennent d'une mauvaise évacuation de l'eau de pluie de la toiture ; l'entreprise concernée va être contactée pour constater et faire les réparations nécessaires.
- **Prêt du Crédit Agricole pour l'école de Roset-Fluans**  
Suite au désaccord de la Trésorerie et de la Préfecture de mettre en place la renégociation de ce prêt avec la Caisse d'Epargne, le Comité décide de prendre un nouveau rendez-vous auprès du Crédit Agricole pour revoir avec lui sa position concernant le taux d'intérêt du prêt.
- **Poste de secrétariat – Nicolas HAMEL**  
Monsieur Hamel a réussi le concours de Rédacteur et ne peut pas rester au secrétariat du SIVOS ; des possibilités de délégation à l'extérieur sont à étudier.

La séance est levée à 22h10.

La Présidente,  
Anne OLSZAK

